



ASSEMBLEE GENERALE

18 mars 2023

Comité Départemental Sportif
Foyers Ruraux de Charente Maritime
(CDSFR 17)

Compte-rendu

Préambule : le Comité Départemental des Foyers Ruraux de Charente Maritime s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le samedi 18 mars 2023 à Le Grand Village Plage.

Les membres adhérents (structures locales) ont été convoqués et invités à prendre part aux débats et aux votes conformément aux statuts du Comité Départemental et à son règlement intérieur. Chaque foyer ou association adhérente à jour de sa cotisation bénéficie d'un nombre de voix proportionnel au nombre de ses adhérents. La procuration d'un foyer ou association à un autre foyer ou à une autre association est autorisée par les statuts du Comité Départemental. Une feuille d'émargement a été établie.

Foyers ou associations présentes et représentés : voir liste en annexe 1.

Invités présents ou représentés : Monsieur Plassard Député représenté par son assistante Mme Parent, Monsieur Rousset Président du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine représenté par Madame Laurent Guégan Conseillère régionale, Madame Sylvie MARCILLY Présidente du Département de la Charente-Maritime représentée par Madame Rabelle Conseillère Départementale, Monsieur Parent Président de la Communauté de Communes d'Oléron.

Se sont excusés : Monsieur Vallet Sénateur, Monsieur Drouaud du SDJES (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport), Monsieur Rodrigues Président de la CAF 17 (Caisse d'Allocations Familiales 17), Monsieur Robillard Maire de Le Grand Village Plage, Monsieur Éric Raul Président du CDOS 17 (Comité Départemental Olympique et Sportif 17), Mesdames les Co-présidentes de la CNFR, Monsieur Jean Noël Béguier de la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail), Monsieur Serge Méchain, Madame Renée Rochet.

Foyers ruraux excusés : Antezant la Chapelle (pouvoir), Asnières la Giraud, Aulnay de Saintonge (pouvoir), Compagnie Lunaire (pouvoir), Echappée Belle (pouvoir), Les Nouillers (pouvoir), St Julien de l'Escap (pouvoir), St Pierre d'Amilly (pouvoir), St Vivien, Salles sur mer, Taugon, Théâtre Clin d'œil (pouvoir)

L'Assemblée Générale s'est ouverte à 9h05 et a réuni : 35 foyers présents et représentés (dont 8 pouvoirs), soit un total de 157 voix.

Cette Assemblée Générale est présidée par Monsieur Pierre Hazard, Président.

Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 mars 2022 : le compte rendu est adopté à l'unanimité, il devient Procès-verbal.

Le Foyer Rural de Le Grand Village Plage qui nous accueille est présenté par Patrick Lemonnier, Président du Foyer : « le foyer rural de Le Grand Village Plage existe depuis 1953. C'est un acteur historique de la commune de Le Grand Village Plage, située sur l'île d'Oléron. Depuis sa création, le foyer a su diversifier ses activités afin de permettre à tous d'accéder à des activités sportives, de découvertes et des pratiques culturelles en amateurs. Toutefois, l'activité phare du foyer reste les traditionnelles éclades de moules, invitant habitants et vacanciers à se réunir autour d'un moment convivial et festif. Le Foyer Rural bénéficie également du soutien de la Mairie, du soutien de la Communauté de Communes d'Oléron et de l'accompagnement de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Charente Maritime. »

Présentation du rapport moral

Le Rapport moral de l'année 2022 est présenté par Monsieur Pierre Hazard, Président du CDSFR 17.

“Une année de reprise d'activités qui nous permet de nous retrouver, enfin, car cela nous manquait... Beaucoup d'activités prévues en 2021 et reportées en 2022 ont pu avoir lieu, avec hâte et soulagement pour tous nos organisateurs et tous nos bénévoles sportifs. Cette année, les administrateurs du CDSFR 17 entament leur 4^{ème} et dernière année de mandat. 2024 est une année olympique, nous devons donc réélire un nouveau Comité Directeur. En 2022, quelques actions mutualisées ont été menées par nos foyers ruraux. Nous aimerions que ces initiatives se renouvellent. En effet, pour « faire réseau », et y trouver un enrichissement humain à la fois collectif et individuel, il est nécessaire d'imaginer à l'avenir de mener ensemble, entre foyers, des activités et des actions sportives communes. Nous vous remercions de votre engagement bénévole pour le Mouvement Rural, de votre présence et de votre participation aux débats d'aujourd'hui.”

Approbation du rapport moral du Comité Départemental Sportif :

<ul style="list-style-type: none"> • 157 voix POUR • 0 BLANC • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION 	<p>Le rapport moral est adopté à l'unanimité.</p>
--	--

Présentation du rapport d'activité

Le rapport d'activité de l'année 2022 est présenté par Monsieur Jean Paul Lajoie, membre du Comité Directeur. Monsieur Lajoie reprend les grandes missions exercées par le CDSFR 17 :

- L'accompagnement, la formation des encadrants sportif
- Le conseil aux membres de notre réseau départemental sur les questions sportives
- L'animation de nos cœurs de village autour de défis sportifs et de découvertes de nouvelles pratiques ouvertes à tous, notamment en direction des jeunes et du public dit « fragile » ou isolé.
- Les rencontres inter-foyers

- Le partenariat avec d'autres acteurs agissant dans le domaine sportif et le soutien aux projets locaux d'activités physiques et de pleine nature respectant l'environnement.



Monsieur Jean Paul Lajoie revient sur les chiffres d'activités du Comité Départemental Sportif pour l'année 2022.

- 4 429 adhérents en début de saison 2022/2023, répartis sur 58 structures (à la date de l'Assemblée Générale),
- 1 nouveau salarié : Théo Augé en formation BPJEPS Activités Physiques et Sportives, en alternance,
- 1 championnat nationale FSGT de Tennis de Table, catégorie « jeunes » organisé à Cozes,
- 1 journée de rencontre départementale de randonnée pédestre organisée à Port d'Envaux réunissant 40 participants,
- 2 journées de formation pour nos encadrants sportifs : l'une sur la pratique de la randonnée pédestre, l'autre sur la découverte d'exercices de gymnastique pour nos animateurs et animatrices de gymnastique d'entretien,
- 2 journées d'animation « C'est d'la balle » conviant les habitants et les familles à « s'affronter » convivialement autour de quelques défis sportifs.

Durant ce rapport sont remerciés nos partenaires institutionnels et financiers et l'ensemble des bénévoles de nos foyers ruraux qui œuvrent chaque jour pour l'animation et le développement du « sport autrement » dans nos territoires ruraux.

Approbation du rapport d'activité Comité Départemental Sportif :

<ul style="list-style-type: none"> • 157 voix POUR • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION • 0 BLANC 	Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité
--	---

Présentation du rapport financier

Le rapport financier et l'analyse des comptes pour l'exercice 2022 sont présentés par Madame Annick Fouchet, Trésorière.

Les documents comptables présentés et analysés sont les suivants :

- Le compte de résultat allant du 1er janvier au 31 décembre 2022
- Le Bilan avant affectation du résultat et allant du 1er janvier au 31 décembre 2022

L'exercice 2022 est une année de reprise d'activité. Les principales évolutions constatées sont donc dues à un accroissement de la quote part des adhésions reversées par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux (augmentation du nombre d'adhérents

individuels par rapport à 2021) et au développement d'actions sportives départementales (Championnat national FSGT de Tennis de Table « jeunes » à Cozes).

A noter que le poste « autres services extérieurs » dans la partie « Charges de 2022 » est constitué en grande partie de dépenses en objets de communication. Ces achats estampillés « foyers ruraux 17 » ou « CDSFR 17 » sont financés par une reprise sur « provision pour communication » (réserve des excédents précédents).

Nos partenaires continuent à nous soutenir, notamment l'Etat à travers le FDVA 2 (Fond d'Etat pour le Développement à la Vie Associative) et l'ANS (l'Agence Nationale du Sport) par l'intermédiaire de notre partenariat avec la FSGT.

En conclusion : la santé financière du CDSFR 17 est correcte. Le compte de résultat fait apparaître un léger excédent de 82.42 euros. Nous constatons donc un équilibre financier sur l'exercice 2022. Cependant, nous estimons que la quote-part des adhésions reversée par la FDFR 17 pour notre fonctionnement et nos engagements couvre difficilement l'augmentation de nos charges, et ceci malgré une belle remontée des adhésions individuelles. Les membres du Comité Directeur du CDSFR 17 devront donc étudier la possibilité de revoir la convention de partenariat et de mise à disposition signée avec la FDFR 17, en accord avec les membres du Conseil d'Administration de celle-ci.

L'exercice comptable de 2022 clôture avec un excédent de 82.42 euros.

Il est proposé d'affecter cet excédent comme suit :

- Le résultat sera versé aux fonds associatifs en réserve de trésorerie.

Approbation du rapport financier du Comité Départemental Sportif :

<ul style="list-style-type: none"> • 150 POUR • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION • 7 BLANC 	<p>Le rapport financier est adopté à la majorité.</p>
---	--

Approbation de l'affectation du résultat 2022 :

<ul style="list-style-type: none"> • 150 POUR • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION • 7 BLANC 	<p>La proposition d'affectation du résultat 2022 est adoptée à la majorité.</p>
---	--

Orientations - prévisionnel 2023

Le budget 2023 a été réalisé en tenant compte du contexte actuel et de l'organisation du Championnat FSGT de Tennis de Table, catégorie « vétérans » prévu en octobre 2023.

Les orientations proposées au débat sont les suivantes :

- Créer du lien entre les foyers
- Mobiliser nos habitants, agir sur nos territoires
- Mutualiser nos moyens pour développer nos actions et nos rencontres sportives
- Agir pour un « mieux vivre ensemble » et pour que chacun se sente bien dans son corps, dans sa tête et dans son milieu de vie

Approbation des orientations et du prévisionnel 2023 :

- 145 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION - 12 BLANC	Les orientations sont approuvées à la majorité.
- 145 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION - 12 BLANC	Le prévisionnel 2023 est approuvé à la majorité.

Le Président Monsieur Pierre Hazard, clôture l'Assemblée Générale et remercie tous les participants de leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

De l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 mars 2023, il a été dressé le présent compte rendu. Ce compte rendu est signé par le Président.

Le Président,

Annexe 1**Foyers et associations présentes et pouvoirs**

FOYERS / ASSOCIATIONS	PRESENT OU POUVOIR
Alliance Sport et Loisirs	Présent
Antezant la Chapelle	Pouvoir
Arts Terre	Présent
Arvert	Présent
Aulnay de Saintonge	Pouvoir
Avec	Présent
Bussac	Présent
Chérac	Présent
Cozes	Présent
Compagnie Les Pourquoi Pa	Présent
Compagnie Théâtre Clin d'Oeil	Pouvoir
Compagnie Lunaire	Pouvoir
Crazannes	Présent
Echappée Belle	Pouvoir
Etaules	Présent
La Vergne	Présent
Le Grand Village Plage	Présent
Les Nouillers	Pouvoir
Loulay	Présent
Marsais	Présent
Médis	Présent
Rétaud	Présent
Romegoux	Présent
Sablonceaux	Présent
Semussac	Présent
St Denis d'Oléron	Présent
St Dizant du Gua	Présent
St Julien de l'Escap	Pouvoir
St Just Luzac	Présent
St Pierre d'Amilly	Pouvoir
St Saturnin du bois	Présent
St Sauvant	Présent
St Savinien	Présent
Thou's Dehors	Présent
Vibrac Chaunac	Présent